

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. XII, No 4.

Montréal, Avril 1906.

50 cts par an.

## LE PRINTEMPS

Enfin l'hiver se lasse à souffler la froidure.  
Grincement de verglas et clameurs d'aquilons  
Font place aux gazouillis des gentils oisillons,  
Aux duos des zéphyrus jouant dans la verdure.

Le souffle printanier se parfume aux vallons,  
Sifflotte sur les eaux, roucoule en la ramure,  
Et l'œil vers les gazons, l'oreille à tout murmure,  
Le gai semeur répand le blé dans les sillons.

Les mousses s'agraffant coiffent les monts sauvages,  
Et l'herbe qui revêt les prés et les rivages  
Dissimule déjà toute trace d'autans.

Par moment l'on entend quelque bruissement d'ailes,  
Et, pensif, on se dit : "Ce sont les hirondelles  
Dont la troupe joyeuse escorte le printemps."

ALBERT FERLAND.

## ALLELUIA

Alleluia !... De Rome enfin sont revenues  
Les cloches, et dans l'air de senteurs embaumé,  
Et des pourpres rayons de l'aurore enflammé,  
Montent leur gais appels jusques aux blanches nues.

Puis les fraîches couleurs des belles inconnues,  
Chacun au vent baignant son minois parfumé,  
Mettent au cœur du jour, comme un frisson de mai,  
Le souvenir joyeux des amours bienvenues...

Alleluia !... Dans l'âme, harmonisant des chants  
L'allégresse renaît au souffle du printemps.  
Et Pâques, souriant, met à son front des roses !

Vierges, criblez d'azur vos éternels espoirs !  
O femmes, déployez vos ailes sur nos soirs !  
Vieillards, posez du rire à vos heures moroses !...

ALBERT LOZEAU.

## Le Cérémonial est-il inutile ?

Une des causes qui contribuent, d'après ma propre expérience, à diminuer l'assistance aux réunions de cercles, à leur enlever beaucoup d'attrait, à les rendre même ennuyeuses, parfois, c'est la négligence ou mieux l'indifférence qu'on apporte à suivre le cérémonial.

Dans les cercles où chaque officier est à son poste à l'heure de l'ouverture, où l'ordre du jour est suivi à la lettre, où tout le monde voit dérouler sous ses yeux les diverses phases de l'assemblée et peut se rendre compte des opérations de la société, l'assistance ne peut manquer d'être relativement nombreuse.

Les Canadiens-Français, tout comme les Anglais, au reste, aiment les réunions où il se passe quelque chose et où il se fait de la discussion intelligente. Une interpellation, une explication à propos, jettent de la vie dans le fonctionnement routinier d'une succursale et les sociétaires se séparent satisfaits en se disant qu'ils reviendront, parce qu'ils ont compris ce qui s'est fait, et s'y sont intéressés.

Si, au lieu de cela, vous transformez votre cercle en bureau de perception, les membres se hâteront de payer leurs contributions, puis ils s'en iront s'amuser ailleurs. Pourquoi resteraient-ils là, bayant aux cornelles ? La vie est bien trop courte pour qu'on puisse sacrifier une soirée sans profit ! Peu à peu, ils délaisseront leurs cercles et ne voudront plus y mettre les pieds ; ils enverront leur femme ou leurs enfants faire les versements nécessaires, peut-être, même, l'oublieront-ils complètement.

Les Cercles qui se négligent à ce point vivent tout au plus. En tout cas, leur effectif reste stationnaire lorsqu'il ne décroît pas. Ils n'ont pas su rendre leurs séances attrayantes ; ils empêchent les membres de se connaître et de fraterniser entre eux ; ils ne discutent plus les questions pourtant si belle de mutualité et de patriotisme et ils en souffrent.

Allons ! s'il en est temps encore, c'est à dire si votre Cercle n'est pas condamné irrémédiablement à une vie obscure et terne, réveillez-vous et réveillez vos membres. Convoquez une grande assemblée, expliquez aux membres qu'il est important pour eux d'assister aux réunions bi-mensuelles ou mensuelles, introduisez quelques innovations, qui leur plairont et les induiront à se rendre. Cherchez la recette, il le faut. C'est

à ce prix seulement que votre groupe prospérera, que vous ferez naître le zèle et l'enthousiasme parmi vos confrères. Vous pourrez alors prendre une part glorieuse dans les nombreux concours institués par le Bureau Exécutif pour faciliter le recrutement des membres et récompenser les travailleurs.

De la vie, de l'activité, de l'éclat, de l'enthousiasme, voilà les éléments du succès nécessaires à tout Cercle qui veut devenir un rouage important dans son association.

## Les Taux d'Ontario

Un sociétaire nous a demandé si les taux de contribution que nous avons reproduits, le mois dernier, exigibles des membres des sociétés de secours mutuels en vertu d'une loi d'Ontario, comprennent la cotisation imposée pour frais d'administration.

Les cotisations pour frais d'administration du cercle et du Conseil Général (ou corps correspondants) n'étaient pas inclus dans les taux en question. Ils représentent la prime nette pour une assurance de \$1,000 au décès seulement. En ajoutant 20 cents par mois pour frais d'administration, nous obtenons le résultat suivant :

	Contribution mensuelle.	Cotisation.	Totaux.
20 ans	\$0 90	20	\$1 10
25 —	1 05	20	1 25
30 —	1 21	20	1 41
35 —	1 43	20	1 63
40 —	1 71	20	1 91
45 —	2 09	20	2 29
50 —	2 61	20	2 89

## Distribution de la Richesse

La nature ou la matière, le capital et le travail, concourant à la production de la richesse, ont droit chacun à une rémunération proportionnelle à la part qu'ils ont prise dans la production.

La rémunération de la nature ou du propriétaire, c'est la rente foncière, le loyer, le fermage ; celle du capitaliste s'appelle l'intérêt ; celle du travailleur s'appelle le salaire ; celle de l'intermédiaire ou entrepreneur s'appelle bénéfice ou profit.

Abbé S. VERRET.

L'alcool est le principal facteur du crime et de la folie.

Dr J. L. DESROCHES.

## Episodes d'Histoire Naturelle

## LA CUSCUTE

Il est des plantes qui s'attaquent à d'autres plantes, les enlacent doucement, se glissent dans leur sein, pénètrent leur écorce, pompent leur suc, les épuisent, les étouffent, les tuent.

Au premier rang de ces plantes hypocrites et meurtrières, de ces parasites implacables, figure la cuscute.

Avec sa frêle et chétive apparence, sa tige humble et tourmentée qui s'élève du sol en timide spirales, telle qu'un léger fil de fer, la cuscute, la pauvre cuscute, fait compassion. Comment pourrait-elle vivre et grandir, abandonnée à sa propre faiblesse? Comment saurait-elle tenir debout sur sa racine infime?...

Aussi bien, c'est de tous côtés qu'elle cherche un appui, un soutien, une bonne voisine, qui lui fera l'aumône d'un rameau auquel la cuscute pourra s'attacher; elle est si petite, si faible, si misérable, si touchante avec ses airs alanguis et sa tête penchée, qu'aucune plante ne pourrait s'em pêcher de lui tendre la main.

Eh bien! non, ce n'est pas, comme le liseron, le volubilis ou le lierre, un soutien que la cuscute implore. C'est une proie qu'elle cherche, c'est une victime qu'elle veut! À la plante compatissante qu'il aura accueillie, soutenue, protégée, elle paiera son hospitalité par l'assassinat. Elle enlace, elle agrippe, elle meurtrit, elle épuise, elle étouffe sa bienfaitrice dans un embrassement mortel!

C'est qu'elle est terriblement armée, l'innocente et mignonne cuscute: sa tige en spirale, comme un serpent qui se déroule, est semée de suçoirs avides, qui s'attachent, se collent, s'agrippent, irrésistiblement à l'écorce, à la peau de la plante enlacée.

Et ces suçoirs insatiables fonctionnent comme des bouches gloutonnes, déchirent la plante martyre, absorbent son suc, flétrissent ses rameaux, courbent sa tige, boivent sa sève, son sang, sa vie.

Trouvant sur sa victime la nourriture qu'il lui faut, la cuscute n'a que faire de ses racines; aussi la voit-on se détacher peu à peu du sol pour s'adonner tout entière, sans entraves, et sans mesure, cyniquement, à son œuvre de destruction.

Sans lien ni frein, ne tenant plus à la terre, elle vit, grandit, s'étend sur la plante qui la nourrit et qu'elle tue.

Quand la plante, meurtrie, épuisée, déssé-

chée, succombe, la cuscute abandonne son cadavre et dirige ses crochets voraces vers une autre plante qui, après lui avoir tendu la main, après lui avoir donné sa sève, périt à son tour.

Et c'est ainsi que, passant d'une victime à une autre, la cuscute promène la mort autour de son berceau et change son voisinage en cimetière.

Jadis infime et chétive, faible, isolée, chancelante, mendiant de tous côtés un soutien, implorant la pitié d'un protecteur, le secours d'un voisin, maintenant satisfaite et repue, gavée d'une sève étrangère, la cuscute porte effrontément sa tige verte et triomphante au-dessus des rameaux flétris de la plante hospitalière qui l'abrita et la secourut en l'élevant jusqu'à elle.

Doucement entortillée dans les anneaux trompeurs de la cuscute, la plante charitable qui lui a prêté son épaule et tendu la main est condamnée à mourir pour la faire vivre et prospérer.

Et lorsqu'elle aura succombé à la voracité meurtrière de son terrible nourrisson, la cuscute, reprenant ses airs penchés de sainte nitouche, tournera sa tige suppliante vers une autre voisine à qui elle demandera le couvert et prendra la vie.

Tout le monde connaît la ciguë, cette empoisonneuse qui se déguise en persil pour tromper son monde; la ciguë qui a causé tant d'erreurs déplorables dans les ménages et qui devint immortelle en associant son nom à la mort de Socrate.

Un naturaliste a surnommé cette plante la Brinvilliers des jardins.

Avec ses embrassements mortels et ses suçoirs irrésistibles, la cuscute est la pieuvre du monde végétal.

FULBERT-DUMONTEIL.

## Ne dites pas

FIXTURES d'une boutique, d'un magasin, dites les *comptoirs et les rayons*.  
HOSE pour tuyau d'arrosage ou boyau.  
JOB. Au lieu de dire: "travailler à la job," dites: *travailler à la pièce, ou à forfait*.  
SHAFT. Dans un bateau à vapeur, ce mot se traduit par *arbre de couche*; dans une manufacture par *arbre moteur*.

Si l'Etat ne se hâte pas de devenir le maître du trafic des liqueurs, le trafic des liqueurs, deviendra maître de l'Etat.

LORD ROSEBERRY.

## Hygiène Pratique

La recette suivante, que nous empruntons aux Suédois, peuple fort expert en l'art de se maintenir en bonne santé comprend les points suivants :

- 1.—Vivre à l'air frais nuit et jour.
- 2.—Faire tous les jours de l'exercice au grand air, en travaillant ou en se promenant.
- 3.—Boire et manger modérément et simplement.
- 4.—Préférer à l'alcool, l'eau, le lait, on augmentera sa capacité de travail et de bonheur.
- 5.—S'endurcir contre le froid par des lavages quotidiens à l'eau glacée et prendre un jour par semaine bain tiède avec savon.
- 6.—Ne porter des vêtements ni trop chauds ni trop justes.
- 7.—Habiter une maison sèche, spacieuse, ensoleillée. Avoir sa maison à soi.
- 8.—Travailler régulièrement : le travail intensif préserve des maladies du corps et de l'esprit.
- 9.—Ne pas chercher le repos après le travail, dans les distractions bruyantes. Les heures de loisir à appartiennent à la famille ; la nuit est faite pour dormir.
- 10.—La première condition d'une bonne santé est une vie fécondée par le travail et ennoblie par de bonnes actions.

Ceci nous remet en mémoire la consultation qu'un grand médecin français, Chomel, donna à un richard oisif et goinfre qui l'importunait de ses lamentations sur une goutte très douloureuse et très rebelle.

“Vivez avec cinquante cents par jour et en travaillant de vos mains.”

### SOINS DE L'ESTOMAC

Ne mangez pas, quand vous êtes bilieux. Cependant les fruits peuvent alors être exceptés : les pommes, les oranges, les ananas peuvent aider à nettoyer le foie. Les autres nourritures ne peuvent qu'augmenter l'embarras des organes digestifs.

En même temps que la diète, il faut laver le tube digestif par une abondance d'eau.

Ne mangez pas quand vous vous sentez l'estomac rempli de “vents.” Les gaz dans l'estomac indiquent que la nourriture prise aux repas précédents est en voie de décomposition : ayez le bon sens de nettoyer la place avant d'essayer de faire digérer un nouveau repas.

Ne mangez pas avant de faire un grand effort mental ou physique. Les luteurs reçoivent toujours la même recommandation : ne mangez jamais avant de lutter, sous peine de vous faire battre par un homme même inférieur à vous.

Les travaux accomplis en un estomac rempli n'atteignent jamais la perfection de ceux qui sont faits quand la digestion est finie.

Les orateurs qui parlent après dîner font rarement des chefs-d'œuvre.

Pour faire un bon travail, il faut avoir l'estomac libre.

Ne mangez pas quand vous êtes exposé à une émotion vive, comme la colère, la peur, la jalousie, etc.

Aucune digestion n'est possible quand le système nerveux est tourmenté à l'excès.

### L'ALCOOL

Voilà un traître !

Y a-t-il une seule famille à Montréal, qui n'ait pas souffert dans un de ses membres, qui n'ait pas vu un des siens victime du démon alcool ?

Il pénètre partout ; il abrutit le riche et le pauvre, l'ignorant ou l'homme de grand talent. Il ruine les santés, gaspille les fortunes et les héritages, gâte l'avenir, détruit les plus belles intelligences...

C'est un traître !

Il s'insinue sous prétexte de rendre plus fort, plus actif, plus résistant, ou plus joyeux.

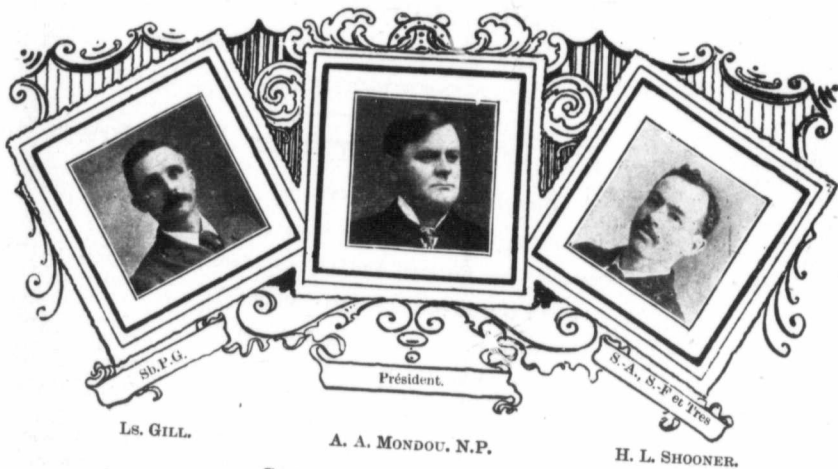
Mensonges que tout cela.

Il rend plus faible, et plus abruti voilà tout. Le buveur devient un “objet de pitié”, de ridicule ou de dégoût. Le buveur à toutes les illusions, mais jamais de réalité. Son côté animal se révèle crûment, et ses défauts apparaissent dans toute leur laideur.

L'homme boit pour se donner l'illusion d'une force ou d'un esprit qu'il n'a pas, mais l'alcool est un leurre, qui le fait paraître sous son pire aspect. Le buveur devient égoïste, il ignore les droits et le confort des autres, et il se met en avant constamment, tant il se croit intéressant.

Il accumule les erreurs et les bêtises, croyant s'excuser en mettant le tout sur le compte de la boisson. C'est ainsi qu'il perd la confiance de ceux qui font affaire avec lui et le respect et l'estime de ses amis.

## Les Cercles Modèles



L. S. GILL.

A. A. MONDOU, N.P.

H. L. SHOONER.

### CERCLE PIERREVILLE, No 80.

Il ne faut pas croire que les jeunes cercles soient les seuls à figurer dans la galerie des cercles modèles. Plusieurs des anciens ont déjà été publiés ici et nous en donnons un autre dans ce numéro. Le Cercle Pierreville, No 80, a été fondé à Pierreville, comté d'Yamaska voilà près de 11 ans, exactement, le 1er juin 1895.

Depuis cette date il n'a cessé de travailler et quoique son effectif fut peu nombreux au début, il l'a constamment augmenté. Aujourd'hui c'est un cercle qui ne manque pas d'importance.

Nos confrères de Pierreville ont pris part à presque tous les concours et ils ont remporté un grand nombre de prix personnels, sans oublier que le cercle a lui-même remporté une série d'insignes d'officiers dans le tournoi de 1902.

Nous ne commettons pas d'indiscrétion en confiant à nos lecteurs que ce cercle a toujours été bien administré et qu'il a toujours compté des officiers dévoués.

Voyons quel est l'état de sa caisse des malades :

Fin de	Membres en règle.	Capital-Caisse des malades.
1897	27	\$ 37.71
1900	57	462.45
1902	129	761.94
1905	150	1,396.30

La réserve requise par les statuts étant de \$1,186.00 et cette caisse possédant un surplus de \$210.30, elle se trouve donc avoir au delà de 17% de plus que la réserve. C'est un résultat que nous croyons devoir signaler.

### Au Clair de la Lune

Le célèbre Abraham Lincoln, un des plus illustres présidents des Etats-Unis, fut dans sa jeunesse bûcheron, puis avocat.

Un jour, plaidant pour un pauvre graveur qu'il savait innocent et contre lequel néanmoins les preuves semblaient surabonder, il remarqua que tous les témoins à charge disaient que le meurtre imputé à son client s'était passé au clair de la lune, une telle nuit, et alors il les interrogea à plusieurs reprises, demandant :

—C'était bien telle nuit, n'est-ce pas ?

—Oui, telle nuit.

—Au clair de la lune ?

—Oui.

—Toujours au clair de la lune ?

—Oui, toujours.

—Ecrivez, greffier, c'était au clair de la lune.

Puis quand tous les témoins eurent déposé et se furent ainsi accordés avec le plus grand soin sur cette circonstance, Abraham Lincoln tira de sa poche un petit almanach et montra que, cette nuit-là, il n'y avait pas eu de lune.

## RAPPORT OFFICIEL DU CONCOURS

Du 1er Septembre au 31 Décembre 1905

1487 MEMBRES ADMIS

*Prix Adjudgés aux Membres*

## GRAND PRIX D'HONNEUR

*Une Montre et une Chaîne en Or ou la somme de \$100.00*

Au confrère NAP. ROYAL, du Cercle Crémazie, No 171 (3ème division) : 203 membres.

## PRIX D'HONNEUR DE DIVISION

*Une Montre en Or ou la somme de \$50.00*

Au confrère L. P. St-LOUIS, Cercle Bruchési, No 135 (1ère division) : 153 membres.

" J. E. RONDEAU, " Champlain, No 108 (2ème " ) : 28 "

Les sociétaires dont les noms suivent ont présenté 2 membres et plus. Il leur est adjugé à chacun un breloque et la somme mentionnée en regard de leur nom.

NOMS.	Cercles Nos.	\$	NOMS.	Cercles Nos.	\$			
<b>PREMIÈRE DIVISION</b>								
R. Chopin.....		2 00	I. Moquin.....	127	1 00			
C. L'Eonier.....	2	1 00	J. Marois.....	146	2 00			
E. A. Grisé.....	2	1 00	T. Trudeau.....	146	2 00			
J. A. Lapierre.....	6	38 00	E. Provost.....	146	2 00			
L. A. O. Dupuis.....	8	3 00	J. H. Ronette.....	146	2 00			
L. Bélanger.....	8	1 00	U. Auclair.....	149	4 00			
N. Dupont.....	8	1 00	O. Laro e.....	149	1 00			
I. Fortier.....	10	6 00	P. Barre'te.....	149	1 00			
J. Gilbert.....	20	1 00	J. Fontaine.....	158	7 00			
F. X. Baribeau.....	29	2 00	D. Faubert.....	158	3 00			
D. Lépine.....	29	1 00	J. Jetté.....	158	3 00			
J. R. Paradis.....	63	1 00	P. O. Hurteau.....	158	4 00			
A. Derpentigny.....	102	11 00	J. U. Bombardier.....	158	2 00			
L. A. Lacombe.....	112	3 00	A. Lessard.....	158	1 00			
L. P. St-Louis.....	135	123 00	O. Lefebvre.....	158	1 00			
<b>DEUXIÈME DIVISION</b>								
A. P. Bélaïr.....	1	1 00	E. Tanguay.....	158	1 00			
A. B. Genant.....	1	1 00	J. Bolduc.....	158	1 00			
L. Parent.....	3	1 00	N. Caron.....	158	1 00			
J. Fortier.....	3	1 00	V. Rhéaume.....	160	15 00			
R. Laberge.....	12	18 00	S. St-Onge.....	160	9 00			
L. A. Beaulieu.....	21	2 00	W. Lusier.....	160	1 00			
H. Therrien.....	21	1 00	N. Garneau.....	160	1 00			
A. Labadie.....	25	1 00	H. Benoit.....	163	1 00			
L. Laplante.....	34	4 00	E. Brunet.....	163	1 00			
V. Lortie.....	42	2 00	A. Vadebonceur.....	165	4 00			
J. Labonté.....	42	1 00	W. Gilmond.....	165	2 00			
U. Lupien.....	61	1 00	L. Lacroix.....	165	2 00			
A. Larose.....	61	1 00	G. Pratte.....	165	1 00			
L. N. C. de Courville.....	73	4 00	T. G. Roy.....	165	1 00			
J. N. Garceau.....	79	4 00	<b>TROISIÈME DIVISION</b>					
D. Vézina.....	79	3 00	J. R. Sabourin.....	5	1 00			
H. Martineau.....	79	3 00	A. Forget.....	19	3 00			
O. Filiatrault.....	79	1 00	D. St-Georges.....	19	1 00			
J. Durocher.....	80	1 00	C. A. Gauvreau.....	32	2 00			
J. E. Rondeau.....	108	27 00	P. A. Brossard.....	32	1 00			
P. H. Bédard.....	108	4 00	J. Plante.....	32	1 00			
Ferd. Côté.....	108	3 00	L. Lachapelle.....	44	1 00			
A. Delisle.....	108	3 00	J. Robert.....	55	1 00			
J. E. Pichet.....	108	3 00	L. Lanthier.....	58	16 00			
H. Vézina.....	108	2 00	W. Hébert.....	61	8 00			
Frs Côté.....	108	2 00	P. Courcel.....	61	4 00			
J. N. Gingras.....	108	2 00	J. E. Caron.....	64	3 00			
G. Perrin.....	108	2 00	H. Pitre.....	64	3 00			
M. Vincent.....	118	1 00	D. Caron.....	64	2 00			
J. Labelle.....	118	1 00	E. Chouette.....	68	2 00			
Ant. Lalonde.....	118	1 00	C. L'Heureux.....	72	1 00			
A. Dumoulin.....	118	1 00	H. Lafleur.....	84	1 00			
J. P. Paquet.....	127	1 00	J. A. Vadebonceur.....	92	1 00			
			J. E. Maranda.....	96	3 00			

## L'ALLIANCE NATIONALE

Les sociétaires dont les noms suivent ont présenté 2 membres et plus. Il leur est adjugé à chacun une breloque et la somme mentionnée en regard de leur nom ( Suite )

TROISIÈME DIVISION - Suite			NOMS.			Cercles Nos.	§
J. A. Daigle	96	1 00	C. Desrochers				
J. Génols	96	1 00	A. Kamerzin	172	8 00		
C. Dulac	99	1 00	E. H. Guilbault	174	2 00		
J. Dorval	109	1 00	E. Archambault	185	2 00		
J. A. Ranger	114	3 00	J. A. Paradis	185	2 00		
N. Séguin	114	2 00	H. Bédard	187	2 00		
J. Papin	114	1 00	G. H. Leblanc	189	5 00		
P. A. Peltier	116	1 00	L. G. Bussière	197	1 00		
H. Camneau	119	1 00	D. Bélanger	198	3 00		
J. P. Onge	123	3 00	N. Hardy	199	8 00		
A. Hétra	126	1 00	J. N. Parent	203	1 00		
P. Z. Guy	150	3 00	J. Bourdon	211	3 00		
J. Bernard	150	2 00	O. N. Piché	214	3 00		
A. L. Auger	153	1 00	F. Parent	216	5 00		
J. H. Langlois	162	4 00	A. Camarais	216	3 00		
A. Christin	170	1 00	H. Primeau	216	3 00		
N. Royal	171	4 00	L. Robert	223	2 00		
A. H. Denis	177	3 00	N. Bibeau	224	3 00		
A. Jubinville	177	3 00	J. A. Barlow	224	3 00		
T. Laporte	177	1 00	S. T. Lupien	224	1 00		
E. Turcotte	186	4 00	J. A. Dauth	226	1 00		
P. Roy	186	1 00	C. H. Moineau	229	4 00		
J. Ayotte	202	1 00	T. Goulet	230	11 00		
J. Chagné	206	1 00	H. E. Soulard	235	1 00		
A. Duvai	206	12 00	A. Dionne	237	2 00		
E. Beaudoin	206	3 00	J. B. M. Forest	238	1 00		
M. Lalonde	212	1 00	J. B. Robert	239	3 00		
I. L. Valois	212	3 00	L. J. Gauthier	239	1 00		
G. A. Létourneau	212	2 00	F. Beaudoin	239	1 00		
W. Thibault	228	4 00	E. Allard	241	3 00		
QUATRIÈME DIVISION			L. G. Pinault	242	3 00		
F. X. Demers	7	2 00	J. Bélanger	242	1 00		
O. Crépeau	30	2 00	N. Leblanc	242	1 00		
W. Croza	30	1 00	J. P. Caron	245	3 00		
O. Boileau	43	1 00	H. Bérubé	245	1 00		
V. Vadeboncoeur	74	1 00	J. B. Emond			B.P. No	
J. A. Piché	77	1 00	C. Lazure	51	2 00		
J. E. Bouchard	94	1 00	C. O. Sénécal	51	1 00		
V. Larose	132	1 00	H. R. Dufresne	61	2 00		
B. Lefebvre	140	5 00	F. Villeneuve	119	1 00		
E. LaRue	141	4 00	C. A. Roy	131	3 00		
				145	4 00		

305 Breloques sont décernées aux sociétaires qui ont fait admettre un membre chacun.

### Comment on Devient Millionnaire

M. Levi Z. Leiter, le richard américain qui est mort dernièrement, arriva tout jeune à Chicago, ayant peu d'argent et une lettre de recommandation pour un M. Farwell, négociant. Leiter remit sa lettre à ce dernier, qui la parcourut.

"Je regrette, dit-il au jeune homme, mais mon personnel est au complet, et je ne saurais que faire de vous." Cette réponse ne découragea pas le jeune Leiter, qui répliqua : "Eh bien, si vous ne le savez pas, je vais vous le dire, moi. Voyez vos carreaux, ils sont dans un état de malpropreté dont vous devriez être honteux. J'en conclus que vous n'avez personne pour les nettoyer. Si vous me payez, je vous les nettoierai."

Leiter se mit aussitôt à la besogne et net-

toya consciencieusement tous les carreaux du bureau, puis revint trouver M. Farwell et lui réclama son salaire. Le négociant, à qui l'attitude décidée du jeune homme avait plu, l'engagea aussitôt en lui disant : "Pour un homme comme vous, il y a toujours de la place dans mes bureaux."

Six ans plus tard, Leiter était l'associé de son patron, et quelques années plus tard archimillionnaire.

L'usage de l'alcool mène à l'alcoolisme et il est aujourd'hui démontré que l'alcoolisme, en vieillissant tous les tissus de l'organisme humain, accélère chez les individus, et même chez les races, la sénilité et la mort.

Dr. J. L. DESROCHES.

## L'alcool et ses accidents aigus

Il y a des poisons de toutes sortes, qui s'adressent directement à des parties très différentes de notre corps : le sang, les muscles, le cœur, la moëlle, le cerveau.

L'alcool est un poison de l'intelligence, par le fait d'une particularité curieuse : sa très grande affinité pour les substances grasses.

La cervelle, qui est l'organe de l'intelligence, est, comme nous le savons tous, composée en grande partie de matières grasses. Il en résulte que l'alcool, versé dans le sang, va s'attacher de préférence à la substance du cerveau et des autres organes de même composition ; il les irrite, les excite, les fouette tout d'abord ; puis, son action se prolongeant, il les paralyse.

Dans l'ivresse, l'affaiblissement commence par les parties du cerveau les plus délicates, celles qui servent à l'exercice de nos facultés supérieures. Nous perdons tout d'abord l'attention, le jugement, la volonté ; nous ne pouvons, quand nous sommes gris, ni suivre un raisonnement un peu compliqué, ni échapper quelquefois à des obsessions qui s'imposent obstinément à notre esprit : l'entêtement des ivrognes est proverbial.

Simultanément, nos instincts, nos passions, notre imagination sont surexcités. Il y a là un déséquilibre qui peut produire un moment d'illusion et de bonheur, mais qui constitue un état extrêmement fâcheux. Nous restons des hommes pour les passions quand nous sommes devenus des enfants pour la raison.

Il est facile de comprendre que dans cet état nous perdions toute mesure et toute retenue : ambitieux, fanfarons, fantasque, n'apercevant plus ni difficultés ni obstacles ; méconnaissant toute autorité et toute discipline, morale ou sociale, nous nous laissons aller à nos illusions les plus extravagantes et à nos impulsions les plus désordonnées. Mais ce n'est là encore qu'une phrase passagère. Bientôt l'imagination, l'enthousiasme s'éteignent à leur tour. L'irritabilité, la colère et la violence succèdent aux courts moments d'expansion heureuse que l'on avait traversés.

Si l'ivresse n'est pas violente, elle est triste. Les sens de l'homme, ces fenêtres ouvertes sur le monde joyeux, sur la nature brillante, se ferment ou s'obscurcissent sous l'action progressive du poison alcoolique.

L'ivrogne, dont l'imagination s'était d'abord allumée comme pour une fête intérieure,

voit disparaître peu à peu les lueurs de ses sens et de son esprit ; tous les flambeaux de sa joie passagère s'éteignent successivement et, dans la nuit de son cerveau, il se retrouve face à face avec ses préoccupations habituelles. Les soucis de son existence, les amertumes de sa vie lui reviennent à l'état d'obsessions pesantes, sans qu'il puisse y opposer aucune diversion consolante, sans qu'il parvienne à réagir contre un chagrin aussi confus qu'accablant ; il geint, il pleure, la pensée du suicide le hante quelquefois. Alors comme il avait bu tout à l'heure pour augmenter sa joie, il boit maintenant pour échapper à sa tristesse, et il y échappe, en effet par la paralysie qui survient à la fin. Voyez cet homme aux yeux vagues, aux paupières lourdes, à la tête branlante, à la parole embarrassée, aux jambes fléchissantes, il tombera bientôt, assommé, dans un lourd sommeil comateux, insensible aux coups et aux blessures, au froid et à la chaleur, mais non préservé cependant des maladies graves qu'il peut contracter dans cet état de torpeur narcotique.

Ainsi l'excitation légère et agréable fait rapidement place à une expansion immodérée, laquelle bientôt la violence ou la tristesse, et enfin la paralysie de la parole et des mouvements, terminée par un sommeil apoplectique.

Telles sont les phases rapidement parcourues d'un accès d'ivresse alcoolique.

Le caractère pénible de l'empoisonnement par l'alcool (l'ivresse est un empoisonnement temporaire) est un des faits les plus constamment observés en médecine. Quand l'alcoolique arrive aux hallucinations et à la folie, celle-ci est toujours triste et se traduit fréquemment, soit par des violences contre des ennemis supposés, contre des spectres terrifiants, soit par des tentatives de suicide. Il n'y a pas de genre de folie où la tristesse et le suicide soient plus fréquents. Or la folie n'est évidemment là que l'exagération de l'état mental produit par l'ivresse. On peut donc dire que l'action de l'alcool aboutit presque sûrement au malaise et à la souffrance intellectuels.

Cependant beaucoup de buveurs sont assez avisés pour ne point aller jusque-là et pour s'en tenir aux premiers verres qui leur causent le sentiment agréable d'excitation, d'insouciance et de joie. Ceux-là se croient des sages parce qu'on ne les a jamais vus en ribotte, parce qu'ils ont toujours conservé leur raison. Eh bien, ceux-là s'empoisonnent aussi sûrement que les autres ; ils s'empoisonnent



sonnent même encore plus profondément quelquefois, parce qu'aucun accident aigu, comme l'ivresse ou le délire, ne vient les avvertir du trouble apporté dans leur organisme.

Il faut qu'on sache bien que le pire des empoisonnements résulte fréquemment, non pas d'une vie tout à fait désordonnée, d'une ivrognerie notoire, mais simplement d'un mauvais régime. Une ou deux gouttes le matin à jeun, un apéritif avant le repas, un petit verre avec le café : les hommes qui contractent ces fâcheuses habitudes, surtout ceux qui ne vivent pas au grand air et qui n'ont pas beaucoup d'activité physique, peuvent ne jamais tomber dans l'ivresse ; ils arrivent néanmoins assez souvent à un état constitutionnel qu'on nomme en médecine l'alcoolisme chronique.

AD. COSTE

## L'Espéranto

*L'Espéranto*, cette langue auxiliaire internationale, qui a pour auteur le Dr L. L. Zamenhof de Varsovie (Pologne), semble en train de triompher de tous les obstacles qui jusqu'à nos jours ont annihilé les efforts des savants qui croyaient à la possibilité de créer une langue artificielle capable de servir d'intermédiaire entre les divers peuples de la terre. Sans réclame, sans bruit, simplement parce qu'elle est supérieure à ses rivales, la langue espérantiste progresse sans cesse, et elle commence à s'imposer même dans les milieux officiels. Ainsi, lors de l'Exposition Universelle de Saint-Louis, E.U., le Groupe Espérantiste de Paris a été admis dans la section d'économie sociale et son exposition a été très remarquée et très visitée.

L'an dernier un grand congrès international Espérantiste, tenu à Boulogne-sur-Mer, France, a réuni 2000 adeptes de tous les pays. Pour la première fois on a pu voir un congrès où des gens de 20 nationalités diverses arrivèrent à se comprendre !

Enfin, ces jours derniers, la Chambre de Commerce de Londres a reconnu officiellement l'Espéranto comme langue usitée dans les relations commerciales extérieures.

Si nous ajoutons que la grammaire espérantiste est traduite en 28 langues ou dialectes, et que près de 20 publications mensuelles se consacrent à la propager nous aurons énuméré une série de faits qui affirment la vitalité de l'Espéranto et sont de nature à ébranler les plus sceptiques.

## Les Jardins Ouvriers en France

A peu près inconnue il y a dix à douze ans, l'*Œuvre des Jardins ouvriers* tient aujourd'hui une place de tout premier ordre dans la liste qui s'allonge toujours des œuvres de charité catholique. Voici quels en furent les modestes et féconds débuts.

Depuis de nombreuses années, Mme Félicie Hervieu, fabricante de drap à Sedan, secourait une famille composée de dix personnes. Malgré ses aumônes répétées, nulle amélioration ne survenait dans l'état misérable de ses protégés. Un jour, Mme Hervieu dit au père : "Vous ne pouvez rester dans cette impasse. Faites un effort ; moi, de mon côté, j'en ferai un pour vous aider. Au lieu de vous donner mes secours habituels, je verserai en votre nom et chaque mois, 6 francs à la Caisse d'épargne : mais à une condition, c'est que, de votre côté, vous réussirez à m'apporter 3 francs."

Ce fut un peu dur à obtenir. Mais Mme Hervieu est tenace : elle ne versait sa part qu'après la remise des 3 francs. A la fin de l'année, le livret arrivait à la somme prévue de 108 francs.

"Ce n'est pas tout, dit à son protégé l'intelligente bienfaitrice, il faut maintenant faire fructifier cet argent. Vous allez louer un jardin, et, à vos moments libres, avec vos grands enfants, vous cultiverez quelques légumes qui vous aideront à vous nourrir tous." On se mit à la besogne, sans trop d'entrain tout d'abord : mais peu à peu le goût arriva, et, au bout de quelques mois, on put vendre des légumes pour une somme fort appréciable qui tira de la misère les pauvres gens.

De là à étendre ce genre de secours à d'autres familles, il n'y eut qu'un pas. Mme Hervieu eut bientôt fait de convaincre quelques-unes de ses amies que *l'homme était fait pour travailler, et non pas pour mendier, et que la charité devait consister, autant que possible, à donner à nos frères malheureux non pas le pain de l'aumône, mais le pain du travail*. L'aumône ordinaire faite dans la rue fut remplacée par un versement annuel de 60 francs, qui permit à un certain nombre de familles ouvrières, moyennant un versement annuel, de jouir d'un petit jardin. Des statuts furent élaborés et approuvés par le préfet des Ardennes : deux pièces de terres aux environs de la ville furent louées et réparties entre 21 ménages, qui reçurent aussi graines, outils et engrais nécessaires.

■ Au bout d'un an, avec une dépense de 531 fr. 75, on put assurer à 145 personnes un secours effectif et une part notable de leur nourriture. Et, chose plus appréciable encore, on donna aux assistés l'habitude du travail, le dégoût du cabaret, et l'amour de la vie de famille. C'est bien là ce que visait la dévouée fondatrice, puisqu'elle avait donné à son œuvre le beau nom de *Reconstitution de la famille*.

Le nom de *Jardins ouvriers* a prévalu aujourd'hui, à mesure que l'œuvre se développait. Elle a eu son *Congrès international* — vous lisez bien, *international* — à Paris, les 24 et 25 octobre 1903, et voilà ce pouvait dire M. Louis Rivière au commencement de son Rapport général :

“ L'enquête nous a révélé l'existence de 134 œuvres de jardins ouvriers, présentant un total de 6,453 jardins. Ces 6,453 jardins sont répartis en 294 groupes, et couvrent une surface de 269 hectares, 28 ares et 12 centiares, constituant à ce jour le domaine de nos assistés par la terre.

“ Quant au nombre des personnes qui bénéficient du secours, il est considérable. En effet, toutes les œuvres ont pour principe de donner la préférence aux familles nombreuses. Les pères de 8, 10 et 12 enfants sont fréquemment mentionnés dans les rapports. En nous en tenant à une moyenne de 5 enfants, soit 7 personnes avec le père et la mère, nous arrivons pour nos 6,453 jardins à 46,144 personnes assistées. Il semble que ces chiffres sont encourageants et que, en *quatorze ans Mme Hervieu a fait suffisamment école*.”

Depuis, ces chiffres ont été dépassés, et M. l'abbé Lemire terminait le numéro de décembre 1904 de sa revue *le Coin de terre et le Foyer*, par ces mots : “ Il y avait 134 œuvres de Jardins au Congrès en 1904. Il y a en a aujourd'hui 164. La campagne d'hiver peut les porter à 200.”

(*Bulletin des Patronages.*)

### L'Académie silencieuse ou les Emblèmes

Il y avait à Amadan une célèbre académie, dont le premier statut était conçu en ces termes : *Les académiciens penseront beaucoup, écriront peu, et ne parleront que le moins qu'il sera possible*. On l'appelait l'*Académie silencieuse*, et il n'était point en Perse de vrai savant qui n'eût l'ambition d'y être admis. Le docteur Zeb, auteur d'un

petit livre excellent, intitulé *le Bâillon*, apprit au fond de sa province, qu'il vaquait une place à l'Académie silencieuse. Il part aussitôt ; il arrive à Amadan, et, se présentant à la porte de la salle où les académiciens sont assemblés, il prie l'huissier de remettre au président ce billet : *Le docteur Zeb demande humblement la place vacante*. L'huissier s'acquitta sur-le-champ de la commission ; mais le docteur et son billet arrivait trop tard, la place était déjà remplie.

L'académie fut désolée de ce contre-temps ; elle reçut, un peu malgré elle, un bel esprit de la cour dont l'éloquence vive et légère faisait l'admiration de toutes les ruelles, et elle se voyait réduite à refuser le docteur Zeb, le fêau des bavards, une tête si bien faite, si bien meublée ! Le président, chargé d'annoncer au docteur cette nouvelle désagréable, ne pouvait presque s'y résoudre, et ne savait comment s'y prendre. Après avoir un peu rêvé, il fit remplir d'eau une grande coupe, mais si bien remplir, qu'une goutte de plus eût fait déborder la liqueur ; puis il fit signe qu'on introduisit le candidat. Il parut avec cet air simple et modeste, qui annonce presque toujours le vrai mérite. Le président se leva, et sans proférer une seule parole, il lui montra d'un air affligé la coupe emblématique, cette coupe si exactement pleine. Le docteur comprit du reste qu'il n'y avait plus de place à l'académie ; mais sans perdre courage, il songeait à faire comprendre qu'un académicien surnuméraire n'y dérangerait rien. Il voit à ses pieds une feuille de rose, il la ramasse, il la pose délicatement sur la surface de l'eau, et fait si bien qu'il n'en échappe pas une seule goutte.

A cette réponse ingénieuse, tout le monde battit des mains, on laissa dormir les règles pour ce jour là, et le docteur Zeb fut reçu par acclamation. On lui présenta sur-le-champ le registre de l'académie, où les récipiendaires devaient s'inscrire eux-mêmes. Il s'y inscrivit donc ; et il ne lui restait plus qu'à prononcer, selon l'usage, une phrase de remerciement. Mais, en académicien vraiment silencieux, le docteur Zeb remercia sans dire mot. Il écrivit en marge le nombre 100, c'était celui de ses nouveaux confrères ; puis en mettant un zéro devant le chiffre, il écrivit au-dessous : *Il n'en vaudront ni moins ni plus (0100)*. Le président répondit au modeste docteur avec autant de politesse que de présence d'esprit. Il mit le chiffre un devant le nombre 100, et il écrivit : *Ils en vaudront dix fois davantage (1100)*.

L'abbé BLANCHET.

## Mieux que ça

L'empereur Joseph II n'aimait ni la représentation ni l'appareil, témoin ce fait qu'on se plait à citer. Un jour que, revêtu d'une simple redingote boutonnée, accompagné d'un seul domestique sans livrée, il était allé dans une calèche à deux places qu'il conduisait lui-même, faire une promenade du matin aux environs de Vienne, il fut surpris par la pluie, comme il reprenait le chemin de la ville.

Il en était encore éloigné, lorsqu'un piéton, qui regagnait aussi la capitale, fait signe au conducteur d'arrêter, — ce que Joseph II fait aussitôt. — Monsieur, lui dit le militaire (car c'était un sergent), y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander une place à côté de vous? cela ne vous gênerait pas prodigieusement, puisque vous êtes seul dans votre calèche, et ménagerais mon uniforme que je mets aujourd'hui pour la première fois. — Ménageons votre uniforme, mon brave, lui dit Joseph, et mettez vous là. D'où venez-vous? — Ah! dit le sergent, je viens de chez un garde chasse de mes amis, où j'ai fait un fier déjeuner. — Qu'avez vous donc mangé de si bon? — Devinez. — Que sais-je, moi, une soupe à la bière? — Ah! bien, oui, une soupe; mieux que ça. — De la choucroute? — Mieux que ça. — Une longe de veau? — Mieux que ça, vous dit-on. — Oh! ma foi, je ne puis plus deviner, dit Joseph — Un faisán, mon digne homme, un faisán tiré sur les plaisirs de Sa Majesté, dit le camarade en lui frappant sur la cuisse. — Tiré sur les plaisirs de Sa Majesté, il n'en devait être que meilleur? — Je vous en réponds.

Comme on approchait de la ville, et que la pluie tombait toujours, Joseph demanda à son compagnon dans quel quartier il logeait, et où il voulait qu'on le descendit. — Monsieur, c'est trop de bonté, je craindrais d'abuser de... — Non, non, dit Joseph, votre rue? Le sergent, indiquant sa demeure, demanda à connaître celui dont il recevait tant d'honnêtetés. — A votre tour, dit Joseph, devinez. — Monsieur est militaire, sans doute? — Comme dit Monsieur. — Lieutenant? — Ah! bien, oui, lieutenant; mieux que ça. — Capitaine? — Mieux que ça. — Colonel, peut-être? — Mieux que ça, vous dit-on. — Comment diable, dit l'autre en se rencognant aussitôt dans la calèche, seriez-vous feld-maréchal? — Mieux que ça. — Ah! mon Dieu, c'est l'empereur! — Lui-même, dit

Joseph se déboutonnant pour montrer ses décorations Il n'y avait pas moyen de tomber à genoux dans la voiture; l'invalide se confond en excuses et supplie l'empereur d'arrêter pour qu'il puisse descendre. — Non pas, lui dit Joseph; après avoir mangé mon faisán, vous seriez trop heureux de vous débarrasser de moi aussi promptement; j'entends bien que vous ne me quittiez qu'à votre porte. Et il l'y descendit.

ANONYME.

## Politesse de Louis XIV et de Frédéric II.

Louis XIV disait : *L'exactitude, c'est la politesse des rois.* Rarement il manqua d'être exact aux rendez vous qu'il assignait; mais s'il était exact, il exigeait qu'on fût empressé. Ses voitures un jour n'étant arrivées qu'à l'heure précise où il les avait demandées. *J'ai pensé attendre,* dit-il en regardant sa montre.

Quel exemple de politesse ne donna-t-il pas toutefois quand, outragé par Lauzun, qui, brisant son épée, lui avait dit : "Je ne veux plus servir un roi qui manque à sa parole," il jeta sa canne par la fenêtre, en s'écriant : "*Il ne sera pas dit que j'aie battu un gentilhomme.*" Jamais on n'a battu son homme plus poliment; jamais on n'a porté plus loin le sentiment de toutes les convenances. La civilité n'est pas autre chose.

Citons un autre trait de politesse royale, trait aussi spirituel que celui-là est noble : il est d'un roi qui a reçu aussi le nom de Grand.

Frédéric prenait beaucoup de tabac; pour s'éviter la peine de fouiller dans sa poche, il avait fait placer sur chaque cheminée de son appartement une tabatière où il puisait au besoin. Un jour il voit, de son cabinet, un de ses pages qui, ne se croyant pas vu, et curieux de goûter du tabac royal, mettait sans façon les doigts dans la boîte ouverte sur la cheminée de la pièce voisine. Le roi ne dit rien d'abord; mais au bout d'une heure il appelle le page, se fait apporter la tabatière, et après avoir invité l'indiscret à y prendre une prise : "Comment trouvez-vous ce tabac? — Excellent, sire. — Et cette tabatière? — Superbe, sire. — Hé bien! Monsieur, prenez-la, car je la crois trop petite pour nous deux."

A. V. ARNAULT.

# L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la  
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172  
Tél. Bell 2255.

---

MONTRÉAL, AVRIL 1906

---

## Changements d'adresse

Nous prions MM. les Secrétaires-archivistes de cercles de Montréal de se faire donner immédiatement les nouveaux numéros des domiciles des sociétaires demeurant sur les rues où il a été fait des changements récemment. Qu'on note bien surtout si c'est à l'est ou à l'ouest.

De plus, tous les membres qui déménagent au mois de mai doivent en donner avis au secrétaire ou percepteur le plus tôt possible.

### Ce que vous pouvez faire pour votre société

1. Démontrez par votre conduite exemplaire que les membres de l'A. N. sont des gentilshommes.
2. Soyez ponctuel à assister aux assemblées de votre cercle.
3. Si vous occupez une charge, rendez-vous bien compte de vos devoirs et remplissez-les à la lettre.
4. Payez vos contributions régulièrement et sans maugréer. N'attendez pas que le secrétaire financier court après vous.
5. Parlez de votre société à cet ami qui ne fait pas encore partie d'aucune mutualité et qui a besoin de se protéger et de protéger sa famille contre la maladie, la mort ou la vieillesse.
6. Si vous avez des griefs, exposez les dans votre cercle, et non pas au coin des rues.
7. Soyez un frère pour vos confrères. Encouragez les s'ils sont dans les affaires. Traitez comme vous voudriez être traité.
8. Ne dites du mal d'aucune société. L'A. N. se recommande par ses propres mérites.
9. Lorsqu'il se produit quelque événement

dans votre cercle, publiez-le dans votre journal local ou régional. Cela ne peut que faire connaître votre groupe.

10. Rappelez-vous toujours que votre société a besoin d'adhérent. Amenez un nouveau membre.

---

## Ça et là

---

Deuxième mois du concours.

\* \* \*

Avril est un excellent mois de recrutement. A l'œuvre.

\* \* \*

Existe-t-il un ivrogne dans vos rangs? Dites-lui qu'il s'amende ou qu'il s'en aille.

\* \* \*

Recruter des membres, c'est très bien, mais recruter de bon membres, c'est encore mieux.

\* \* \*

Etes-vous en retard au sujet de vos contributions? Voyez à cela tout de suite et mettez vous en règle. Qui sait ce que l'avenir nous réserve.

\* \* \*

Il y a plus de vie que jamais dans notre association. Nous en avons la preuve dans l'ardeur avec laquelle les sociétaires déburent dans le présent concours.

\* \* \*

Les suspensions semblent diminuer de plus en plus. Pourquoi? Les membres savent qu'ils font partie d'une bonne société et ils lui restent attachés.

\* \* \*

Des réglemens bien définis, une administration prudente et économique, l'esprit d'initiative et de progrès voilà ce qui a contribué à faire le succès de l'Alliance Nationale.

\* \* \*

Mettez vous de l'argent de côté pour vos vieux jours. Si vous n'en savez que faire, vous le donnerez à vos proches qui seront dans le besoin.

\* \* \*

L'homme sage et prudent se dit qu'il faut profiter des jours d'abondance pour faire une réserve pour les jours de disette. Tel est riche durant sa virilité qui est pauvre durant sa vieillesse.

\* \* \*

Ne proposez jamais un candidat que vous savez être un paresseux, ou un noceur, ou

un homme sans principes. Les gens de cette espèce sont des plaies pour les sociétés : Ils volent les économies des braves et honnêtes mutualistes.

\* \* \*

ON DEMANDE dans chaque cercle et chaque bureau de perception un sociétaire actif et énergique pour décider ses confrères à recruter des candidats dans le concours actuel. Aussi un confrère qui nous enverra un rapport chaque fois qu'il se passera quelque chose intéressant notre revue dans son cercle ou sa localité.

\* \* \*

La convention de notre association devant avoir lieu à la fin d'août 1906—dans quelques mois, tôt arrivés—nous croyons devoir prévenir les cercles ayant l'intention de soumettre des amendements aux statuts, qu'ils feraient bien de commercer à discuter ces projets et à les murir, afin que le texte définitif puisse en être remis au B. E. 60 jours, ou moins, avant la session ainsi que l'exigent les statuts.

VISITES OFFICIELLES

Le Président Général a visité les cercles suivants depuis quelques semaines : Bourget, St-Charles, Chénier, Contant, Garneau, St-Jean-Baptiste, St-Jean-de-la-Croix, St-Louis, Lartigue, Lafontaine, Ste-Marie et St-Pierre.

NOUVEAU CERCLE

CERCLE ST-EDMOND, No 248.

Institué à Coaticook, comté de Stanstead, le 25

mars 1906, par M. G. H. Vaillancourt, R.P.P.G. et organisé par ce dernier :

OFFICIERS :

Chapelain, M. le curé F. Na Séguin;	Sec.-fin. et Trés., Félix I. La Joie;
Sb.P.G., A. L. Dupuis;	Md.E., J. R. Bergeron;
Prés., N. L. Vincent;	Com.-ord., Wilfrid Lemieux;
Sec.-arch., Léon Trudeau;	Int., F. X. Comptois.

Ce cercle avait d'abord été organisé comme Bureau de Perception le 5 mars 1906.

CERCLES SUSPENDUS

Les cercles ci-dessous mentionnés ont été suspendus aux dates suivantes pour défaut de transmission des remises et rapports ci après et sont passibles d'une amende de \$10.00 chacun :

CERCLE D'YOUVILLE, No , le 1er mars : rapports et remises de janvier février.

CERCLE ILE-VERTE, No , le 1er avril : rapports et remises de février-mars.

Les cercles ci-après ont été frappés de suspension le 1er mars écoulé, pour défaut de transmission de leur rapport annuel :

Cercles Ste Geneviève, No 9 ; Notre-Dame-des-Victoires, No 94 ; St-Cyprien, No 107.

NOMINATIONS

SUBSTITUT

M. A. L. Dupuis a été nommé par le Président Général son Substitut auprès du Cercle St-Edmond, No 248.

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

MM. Ad. Ferron (adjoint), cl. St Paul de Grand-Mère, No 165 ; J. R. Bergeron, cl. St-Edmond, No 248.

Cautionnements d'Officiers de Cercles

La London Guarantee and Accident Company, à la demande du Conseil Général, s'est portée caution de la fidélité des officiers de Cercles et de Bureaux de Perception dont les noms suivent, dans l'exercice de leurs fonctions, aux termes des articles 163 et 738 des statuts :

OFFICIERS.	FONCTIONS.	NOM DU CERCLE OU B. P.	No.	DATE D'ACCEPT. DU CAUT.
Bezner, C.	Sec.-Fin. et Trés.	Ste-Anne de Bellevue	7	6 avril 1906
Corbeil, Ulysse	Trés.	Sagard	48	" " "
Lecavallier, S.	"	St-Sauveur	128	" " "
Bécigneul, Louis	"	St-Eugène	133	" " "
Gauvin, Léon	Sec.-Fin.	Léon XIII	170	" " "
Déziel dit Labrèche, J. A.	Trés.	"	170	" " "
DeGrandpré, C.	"	Frontenac	173	" " "
Archambault, Joseph	Sec.-Fin. et Trés.	St-Lin.	239	" " "
Durand, Henri	Sec.-Fin.	Mascouche	30	" " "

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION		Dotation	DÉCÉDÉ			Médecin Examineur	
		Age	Cercle ou B. P.		Date	le	Age		Cause
487	Préfontaine, Raym.	45	Richelieu	14-4-96	\$3000	25-12-05	55	Angine de poitrine.	J. U. Lalonde.
488	Lavoie, Tous.	49	Mont-Royal	25-7-93	1000	11-1-06	59	Maladie du fœc.	J. U. Lalonde.
483	Brunet, Jos.	19	Verdun	27-3-85	500	11-1-06	19	Méningite.	V. Rhéaume.
4901	Abel David.	48	Leclerc.	2-5-01	1000	18-1-06	53	Péritonite.	Joseph Jetté.
4911	Blvenvenue, Théop.	49	St-Henri	24-1-95	1000	4-2-07	60	Congestion pulmonaire.	J. O. A. Archambault.

## CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants au cours du dernier mois :

**CERCLE ST-PIERRE**, No 8, à M. Ludovic Langevin à l'occasion de la mort de son fils et à M. J. L. Chartrand, à l'occasion de la mort de son beau-frère.

**CERCLE NOTRE-DAME DE LOURDES**, No 104, à M. Fortunat Forgues à l'occasion de la mort de son épouse.

**CERCLE BELCEL**, No 144, à M. Henri Jodoin et sa famille à l'occasion du décès de son épouse.

**CERCLE Ste-MARIE**, No 146, à la famille de feu Ovila Goyer.

**CERCLE ST-PAUL DE GRAND-MÈRE**, No 165 : à M. Ernest Mercier à l'occasion de la mort de sa sœur.

## AVIS

AUX MEMBRES QUI DÉSIRENT RECEVOIR L'INDEMNITÉ HEBDOMADAIRE DUE POUR MALADIE

## Formalités à remplir

## 1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général (art. 257 et 265).

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières ; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

## 2° CERTIFICAT DE MÉDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

## 3° RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, — et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lorsque le membre réside ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

## 4° ARTICLES DES STATUTS À CONSULTER.

(A) Pour Caisse locale des malades : 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades : 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

## 5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

## AVIS DIVERS AUX MEMBRES

## VERSEMENTS PÉRIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1° Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2° A l'assemblée du cercle.

3° Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

## DELAI DE GRÂCE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

## INDEMNITÉ DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la Caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

## SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

## REINTEGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1° Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2° Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3° Que le cercle approuve la requête.

4° Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5° Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Conseil Exécutif sous deux mois de la date de la suspension, ou, dans ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical.



- No 108—CL. CHAMPLAIN, Québec: Chaplain, Rév. J. E. Flahet; Sb. F. G. et Md.E., F. H. Bédard, 236 St-Jean; Prés., Jos. Rondeau, 418 St-Jean; S.A., J. N. Gingras, 29 Barthelet; S.F., J. E. Roudau, 418 St-Jean. Réunions, 2e mardi, salle Mon.reuil, 87 D'Alouillon.
- No 109—CL. DELORMIER: S.A., Wilfrid Fortier, 34 Garnier; S.F., Léon Désautels, 175A Mario Anne. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 26a rue Brébeuf.
- No 114—CL. ST-EUSEBE, Montréal: S.A., Pierre Guéno te, 16 Nollada; S.F. et Md.E., C. A. Ranger, 788 Ontario. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Lemieux, coin Lafontaine et Iberville, 8 hrs p.m.
- No 115—CL. NOTRE-DAME DE GRANBY: S. A., D. Goyette; S.F., F. A. Feltier. Réunions dernier mardi, 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste
- No 117—CL. ST-AUGUSTE, Montréal: S.A., J. A. Delorme, 48a Beaudry; S.F., La Desrochers 2354 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e mardis, salle Desrochers, coin Dellesalle et Notre-Dame, 8 hrs p.m.
- No 118—CL. GARNEAU, Montréal: S.A., J. P. Vincent, 301 Chatham; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet. Réunions, 2e mercredi, salle Duvernoy, 45 Vinet, 8 hrs p.m.
- No 123—CL. DUVERNAVY, Montréal: Chaplain, Rév. M. Baudouin; Sb.P.G., Henri Mitchell, 230 Quessel; Prés. J. A. Lacroix, 194 Delisle; S.A., Joseph Ménard, 174 Duvernoy; S.F., O. Lézard, 176 Duvernoy; Md.E., Henri Campeau, 3195 Notre-Dame. Réunions, 4e jeudi, à la salle Duvernoy, No 45 Vinet 8 hrs p.m.
- No 124—CL. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières: S.A., A. Lebrun, 27 Bonaventure; S.F., F. X. Vanasse, 29 Da Platon. Réunions, 2e et 3e mardis, 21 du Platon, 1 15 hr p.m.
- No 125—CL. STE-GENEVIEVE DE BATISCAN: Chaplain, Rév. M. B. Llemare; Sb.P.G., Donat Barbeau; Prés., O. Duval; S.A., L. M. J. Thibault; S.F., Primes Bari; Md.E., F. X. Baril. Réunions, 2e mardi dimanche, après la messe.
- No 126—CL. ST-EDOUARD, Montréal: S.A., C. B. Lanasse, 960 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 956 Beaubien, 8 hrs p.m.
- No 127—CL. OLIER, Montréal: Chaplain, Rév. W. Hébert, P.S.S.; Sb.P.G., D. W. Gagnon, 170 St Denis; Prés., J. D. Trudel, 81 Cadieux; S.A., O. Lapalme 708 St-Urbain; S.F., J. G. Moquin, 5 St-Laurent; Md.E., L. A. Gagnier, 268 St-Denis. Réunions, 2e mercredi, Monnaie National, 8 hrs p.m.
- No 128—CL. BRUCHESI, Montréal: S.A., J.M.E. Lariche-rière, 234 Ste-Elisabeth; S.F., J. Joannette, 19 Huron. Réunions, 1e et 3e vendredis, salle St-Louis, 583 Plessis, 8 hrs p.m.
- No 140—CL. CHICOUTIMI: S.A., D. V. Morrier; S.F., Bruno Lefebvre. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 8 30 hrs p.m.
- No 146—CL. STE-MARIE, Montréal: S.A., Av. Bourbonnière, 241 Rivard; S.F., Jos. Marois, 238 Plessis. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Gareau, 243 Maisonneuve, 8 hrs p.m.
- No 148—CL. CHENIER, Montréal: S.A., Geo. Guy, 235 R chelleu; S.F., F. Basilières, 485 Grand Tronc. Réunions, 1er et 3e lundis, 8 hrs p.m., salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.
- No 149—CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal: Chaplain, Rév. M. Anclair, curé; Sb. P. G., Albert Dépatie, 451A Drolet; Prés., Nod Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., E. A. Desroches, 634 Mentana; S.F., L. J. Forget, 423 Hypocrite; Md. E., F. Barrette, coin Drolet et Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet, 8 hrs p.m.
- No 150—CL. LARTIGUE, Longue-Pointe: S.A., C. Edr. Lacombe; S.F., P. Z. Guy. Réunions, dernier dimanche, 4 hrs p.m., salle Guy, Baurivage.
- No 158—CL. LECLERC, Woonsocket, R. I.: Chaplain, Rév. Nap. Leclerc; Sb.P.G. Prés. et Md.E., J. A. Jetté, 21 Carlington av.; S.A. James Fontaine, 216 Cumberland; S.F., J. B. A. Savard, 193 East Front. Réunions, 1er et 3e dimanches, salle Sa. le de la Cour Fidélité, 142 Main St.
- No 160—CL. VERDUN: S.A., J. A. A. Leclair, 34 Napoldon; S.F., Edgar St-Onge, 179 Ave Church. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Sauvé, 33 Ross, 8 hrs p.m.
- No 162—CL. STE-SCHOLASTIQUE: S.A., Joseph Fortier; S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Marohé, 8 hrs p.m.
- No 163—CL. DOLLARD, Montréal: S.A., Jos. Saint-Denis, 231 Charron; S.F., L. O. Fontaine, 104 Chateauguay. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Unity, 590 Wellington.
- No 165—CL. ST-PAUL DE GRANDMERE, Grand Mère: S.A., Arth. Bédiveau; S.F., T. G. Roy. Réunions, 2e et 4e vendredis, salle Leclerc.
- No 166—CL. LACHESNAYE, Frasnerville: S.A., J. Y. Pomet; S.F., S. J. Frenette. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.
- No 170—CL. LECAN XIII, Montréal: S.A., L. A. Morency, 90 Ste-Elisabeth; S.F., Léon Gauvin 579 Saint-André. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Union des Commis-Marchands, 149 Berri, 8h. p.m.
- No 171—CL. CREMAZIE, Ville St-Louis: Chaplain, Rév. G. M. Lepailleur, Ptre curé, Chan. Hon. V.F.; Sb.P.G., Alf. Duranieu, 1494 St-Laurent; Prés., Nap. Royal, 92 De Gaspé; S.A., Geo. Désautels, N.P., 1482 St-Laurent; S.F., G. Moner, 1741 St-Laurent; Md.E., E. Felleiter, 1629 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mardis, Edifice Bq. des Marchands, coin Laurier et St-Laurent, 8 hrs p.m.
- No 172—CL. FRONTENAC, Montréal: S.A., J. A. Lamar-cho, 409 St-Timothée; S.F., Outbert deGrandpré, 398 Wolfe. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Gagnon, 1079 DeMontigny.
- No 173—CL. CONTANT, Montréal: Prés., Alc. Delpé, 274 Beaudry; S.A., M. Alp. Ouimet, 71 Dubord; S.F., Louis Sédard, 87 Dubord; Md.E., J. E. Bastien, 86 Visitation, Td. Bell, Est 3424. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et DeMontigny, 8 hrs p.m.
- No 174—CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Chaplain, Rév. A. J. Préfontaine; Sb.P.G., A. Lepage, 2130 St-Laurent; Prés., Jos. Dépatie, 1558 Esplanade; S.A. et S.F., H. Faradis, 1164 Clark; Md.E., J. G. Dugas, 2260 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Club Ma. cil, 89 Beaubien.
- No 177—CL. PAPINEAU, Montréal: S.A., R. Huberdeau, 721 Ste-Catherine; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufrane. Réunions, 1er jeudi, salle Larivière, rue Dufrane, 8 hrs p.m.
- No 179—CL. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, S.A. et S.F., Anatole Beaulieu. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 7 30 hrs p.m.
- No 180—CL. ST-PHILEMON, Stoke Centre: S.A., F. X. D. Tremblay; S.F. et Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.
- No 181—CL. STE-CECILE, Co. Compton: S.A. et S.F., God Beaudoin. Réunions, dernier dimanche, chez M. M. Godfroid Beaudoin, 8 hrs p.m.
- No 182—CL. RACINE, Weedon: S.A., S.F. et Md.E., J. P. C. Lemieux. Réunions, 2e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 7 hrs p.m.
- No 183—CL. ST-PROSPER; S.A. S.F. et Md.E., F. X. Massicotte. Réunions, 2e mercredi, 7 hrs p.m., salle Publique.
- No 186—CL. ST-ALPHONSE, Theford Mines: S.A., J. O. Landry; S.F., J. O. Vallières. Réunions, dernier jeudi, salle Ferron, 7 hrs p.m.
- No 187—CL. ST-APOLLINAIRE, S.A., Emile Rousseau; S.F., H. Lafleur. Réunions, dernier dimanche, salle Gareau, 2 hrs p.m.
- No 188—CL. LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière: S.A., Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère; 7 hrs p.m.
- No 189—CL. ST-DÉSIRÉ, Black Lake: S.A., David Champagne; S.F., F. H. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 hr p.m.
- No 190—CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Halifax: S.A. et S.F., P. A. Roberge. Réunions, dernier jeudi, salle Roberge, 8 hrs p.m.
- No 191—CL. VICTORIAVILLE: S.A. et S.F., Geo. Beaudet. Réunions, dernier lundi, salle Poitras, 8 hrs p.m.
- No 194—CL. ST-BERNARDIN, Waterloo: S.A., S. Brouillet; S.F., Léon Racicot. Réunions, 2e dimanche
- No 195—CL. DUMOULIN, Yamachiche. S.A. et S.F., A. J. Desrochers. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Desrochers.
- No 197—CL. LA SALLE, Montréal: S.A., H. E. Duquette, 110 Bourget; S.F., J. O. Duquette, 117 et St-Asaguste. Réunions, 2e dimanche, 8 hrs p.m., salle Lenoir, 3755A Notre-Dame.
- No 199—CL. ST-BASILE, Co. Portaux: S.A. et S.F., D. Bé langer. Réunions, dernier lundi, 7 hrs p.m.
- No 200—CL. ST-STANISLAS D'ASCOU, Ascot Corner: S.A., Jos. Leconte; S.F., J. A. Lagueux. Réunions, 2e dimanche, après la messe.
- No 204—CL. PIE X, West Shefford: S.A. et S.F., J. A. Gagnon. Réunions, 3e dimanche, après la messe, à l'E. de la vil-lage.
- No 206—CL. LAFONTAINE, Montréal: Sb.P.G., Nap. Landa, 235 Chateauguay; Prés., Fr. ou E. Dulude, 739 Charlevoix; S.A., Adol. Duval, 383 Centre; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., J. W. Collette, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Fiacar, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.
- No 207—CL. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe: S.A., J. O. Vé-sina; S.F., L. E. Charron. Réunions, 2e dimanche, 7 hrs p.m.
- No 208—CL. ST-OURS, Co. Richelieu: S.A., R. H. Duhamel, St-Roch; S.F., J. M. Richard. Réunions, 2e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel & Richa. d.